Au 31 juillet 2025

Caisse privée Panier titres à revenu fixe corporatifs (Fermé aux nouvelles souscriptions)

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

Objectif de placement

Le processus d'investissement de la Caisse privée Panier titres à revenu fixe corporatifs (la « Caisse privée ») est principalement basé sur la recherche fondamentale. La sélection de titres est centrée sur la connaissance de la compagnie, l'industrie dans laquelle elle évolue et ses perspectives de croissance. Une analyse de crédit exhaustive, une évaluation de son profil de risque, de sa performance relative et des conditions générales de marché sont effectuées dans le but de choisir les titres et leur poids relatif dans le portefeuille. Votre conseiller en placement peut vous remettre la politique de placement complète.

Détails du fonds :

Horizon de placement

Moins d'un an	**Au moins un an**	Au moins trois ans	Au moins cinq ans

Volatilité du fonds

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevée	Elevée

Investissement minimum initial :	5 000 $
Investissements subséquents :	500 $
Fréquence de distribution :	-
Prix par part :	10,28 $
Date de création :	14 janvier 2011
Indice de référence :	Indice corporatif universel FTSE TMX
Gestionnaire de portefeuille :	Corporation Fiera Capital
Frais de gestion :	-

Combien cette Caisse privée coûte-t-elle?

Investissement
de $1 à $500,000 - 0.85%
$500,000.01 et plus - 0.80%

Codes de fonds disponibles :

Série O	NBC4003
Série T	NBC4103

Répartition du portefeuille (% de l'actif net)

Obligations de sociétés canadiennes	87,99 %
Obligations du gouvernement canadien	6,29 %
Espèces et équivalents	3,50 %
Obligations canadiennes - Autres	1,44 %
Hypothèques	0,78 %

Principaux titres

	%
Enbridge Inc 6,63 % 12-avr-2028	2,41
Transcanada Pipelines Ltd 4,55 % 15-nov-2041	2,30
Pembina Pipeline Corp 3,31 % 01-fév-2030	2,13
Admin aérop intl MacdonaldCartier Ottawa 3,93 % 09-déc-2044	2,12
Banque Toronto-Dominion 4,68 % 08-jan-2029	2,11
Inter Pipeline Ltd 3,48 % 16-sep-2026	1,95
CU Inc 3,81 % 10-sep-2042	1,85
Financière Sun Life inc 2,80 % 21-nov-2028	1,68
Cenovus Energy Inc 3,50 % 07-fév-2028	1,62
Enbridge Inc 5,57 % 14-nov-2035	1,59

Répartition sectorielle

	%
Revenu fixe	96,50
Espèces et quasi-espèces	3,50

Rendements par année civile (%)

AAJ	2024	2023	2022	2021	2020	2019
2,38	7,60	8,73	-9,84	-1,06	8,86	8,22

Rendements annualisés (%)

1 M	3 M	6 M	1 A	3 A	5 A	10 A	Créa.
0,08	0,85	1,30	6,00	5,58	1,64	3,15	3,83

Qu'est-ce qu'une caisse privée?

Une Caisse privée est un fonds d'investissement privé. Vous recevez des parts de la Caisse privée en retour de votre investissement. La valeur de ces unités est établie en fonction des investissements composant la Caisse privée. Cette dernière est gérée par un gestionnaire de portefeuille professionnel sur une base discrétionnaire.

Contenu

Constitué de titres obligataires de sociétés (libellés en dollars canadiens). Pondération initiale maximale par émetteur : 15 % (sauf pour les titres garantis par le gouvernement du Canada ou toute province du Canada). Durée du portefeuille : indice de référence ± 2,00 %. Pourrait détenir jusqu'à 20 % de sa valeur dans des fonds négociés en bourse. Utilisation d'agences de crédit reconnues. Dans le cas de divergence de cote de crédit, la plus haute cote prévaudra. L'achat des titres obligataires sans cote de crédit ou dont la cote est inférieure à BBB est interdit.

À qui s'adresse cet investissement?

À un investisseur qui :

- veut recevoir des revenus réguliers
- souhaite diversifier ses investissements en tirant avantage des titres obligataires corporatifs
- est disposé à tolérer un niveau de risque faible.

Autres renseignements

Ce sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Pour plus de renseignements, veuillez vous référer à l'entente de gestion discrétionnaire. Si vous désirez plus de détails, contactez votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale.

Question de fiscalité

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt sur les gains et revenus générés par votre investissement. Le montant que vous devrez acquitter sera déterminé en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et du type de régime dans lequel se retrouve votre investissement, tel un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Il est à noter que si vous détenez votre investissement dans un compte non-enregistré, les distributions ou les gains réalisés devront être inclus dans votre revenu imposable, que ceux-ci soient versés, réinvestis ou courus.

Les Caisses privées sont offertes dans le cadre du Programme de gestion discrétionnaire offert par la Financière Banque Nationale inc. et la Financière Banque Nationale ltée (collectivement, la "FBN"), filiales de la Banque Nationale du Canada. Veuillez lire les modalités de la convention de gestion discrétionnaire à intervenir entre vous et la FBN avant de faire un placement. Un placement dans une Caisses privée n'est pas garanti, sa valeur fluctue souvent et son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement dans l'avenir. Le présent document ne peut être reproduit ou distribué, que ce soit en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de la FBN.

FCPE Fonds canadien de protection des épargnants MEMBRE

©2025. Banque Nationale Investissements Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses ne peuvent être reproduites ou distribuées. Généré et implanté par Fundata Canada Inc.